

Le service public

Respectable Loge L'industrie, Orient de Saint Etienne, Région 5

Mots clés : Service public

La Respectable Loge L'industrie tient à affirmer notre attachement aux institutions républicaines garantes du maintien de la cohésion sociale et du bien-être de l'humanité à travers les services suivants :

- Les fonctions régaliennes d'ordre public (sécurité extérieure, diplomatie et défense du territoire, sécurité intérieure et maintien de l'ordre public, définition du droit et justice.)
- La mise en place et le maintien des besoins fondamentaux de subsistance. (Qualité de l'air, distribution d'eau, alimentation de base, matières premières, production d'énergie, logement, moyen de communication...)
- Les conditions d'appartenance (enseignement, culture, laïcité, liberté/autonomie nationale ...)

Nous ne pouvons faire l'économie de solutions systémiques au seul profit de solutions techniques, spécifiques. Ce qui nous amène à des constats :

- Le service public se heurte aux moyens privés. Les enjeux de compétitivité sont ils compatibles avec ce qu'on attend d'un service public ? Le service public peut-il être soumis à concurrence ?
- En conséquence et à la recherche d'une performance économique, ce qu'on appelle efficience, n'y a-t-il pas trop d'administration au dépend de l'opérationnel ?
- Les moyens financiers, pourtant importants, ne suffisent pas à nourrir ce « mille-feuille » bureaucratique au dépend de la mise en place des moyens techniques (exemple criant de la Santé).

Et nous impose des réflexions diverses selon nos sensibilités :

- Puisque cette pandémie nous divise et nous épuise économiquement, devons-nous comme en 1945 à la sortie d'une guerre dévastatrice, nationaliser tout ou partie de ces pans d'économie considérés comme services publics ?
- Est-ce forcément un service d'état qui doit fournir un service public ?
- Devons-nous établir un distinguo entre services et productions ? (Enseignement /santé et eau/électricité par exemple)
- La priorité du service public ne doit-elle pas être l'efficacité ?
- Comment ne pas confondre saine gestion et rentabilité/profit ?
- Les solutions passent-elle par une centralisation ou l'inverse ?
- Afin que notre service public soit connecté aux réalités du terrain ne faut-il pas revoir le maillage territorial ?
- Quel est notre niveau d'exigences et comment le financer ?
- Comme certains le préconisent, un service public « minimum » pour répondre à tous les besoins vitaux de chacun n'augmenterait-il pas les inégalités (autre pilier de notre triptyque républicain). Un service minimum conduit-il à un minimum de service ?

Nous pouvons maintenant aborder les questions sous-jacentes et les finalités de ces réflexions :

Nous souhaitons placer ce thème du service public sous l'égide de la liberté mais peut-on ne pas y voir aussi nos exigences d'égalité et de fraternité ?

Un des pans du service public étant la santé, comment ne pas réfléchir à notre rapport avec la mort en cette période de COVID19 où tout un chacun s'est mis à croire qu'un état providence lui devait de vivre ?

Ramener, par un système de nationalisation de certains services et production, une autonomie nationale, ne nous fait-il pas glisser vers un repli nationaliste de mauvais aloi ? Cela ne nous amène-t-il pas à réfléchir à une européanisation de ce système économique et social, avant d'entrevoir l'universalisme du service public ?

La cohésion nationale ne se retrouverai-t-elle pas dans la confiance à son service public ?

Quand serons-nous prêts à troquer notre système économique néo libéral basé sur la globalisation en un système fraternel et humaniste basé sur le même principe ?

Le système de financement du service public repose sur un financement collectif (étatique comme l'impôt ou mutualiste comme la sécurité sociale). Plus on exige de service public plus on ponctionne de l'argent aux intérêts privés (les particuliers et/ou les entreprises). On ponctionne ainsi l'économie réelle qui aujourd'hui n'a plus de marge (exemple de la compétitivité des entreprises ou la crise du pouvoir d'achat « type gilet jaune »). N'y a-t-il pas alors une nécessaire obligation politique de faire participer au service public l'économie financière ?